



Extrait du memoire de Plouider

<http://memoire.plouider.infini.fr/spip.php?article195>

Les maires (1790-2014)

- Histoire et patrimoine

- Histoire

- La Mairie

-



Date de mise en ligne : dimanche 29 juin 2014

Copyright © memoire de Plouider - Tous droits réservés

Les maires de Plouider (1790 - 2014)

La Révolution de 1789 crée les communes à partir des territoires des paroisses et instaure les élections municipales. Les premiers maires sont élus en 1790 : les Plouiderois choisissent d'élire leur recteur montrant ainsi la continuité entre la paroisse et la commune. Mais celui-ci, refusant de prêter serment à la Constitution, doit laisser sa place rapidement.

De François Picart (1790) à René Paugam (2014), on dénombre une succession de 28 maires à la tête de la commune de Plouider et, en fait, 24 personnes différentes. Ces élus représentaient 15 quartiers de la commune.

Durant cette période (1790/2014) les modalités de l'élection ou de la nomination ainsi que la durée des mandats ont changé à plusieurs reprises :

- ▶ Révolution : Monarchie constitutionnelle (1789-1792) : maire élu au suffrage censitaire pour 2 ans par les citoyens actifs (payant un minimum d'impôt)
- ▶ Révolution : 1ère République et Directoire (1792-1799) : mêmes règles
- ▶ Consulat (Bonaparte) et 1er Empire (Napoléon) (1799-1815) : maire nommé par le préfet et rôle uniquement consultatif pour les conseillers
- ▶ Restauration de la Monarchie (1815-1830) : maire et conseillers nommés par le préfet
- ▶ Monarchie de Juillet (1830-1848) : maire nommé par le préfet mais conseillers municipaux élus pour six ans
- ▶ Seconde République (1818-1851) : conseil municipal élu au suffrage universel et maire élu par les conseillers
- ▶ Second Empire (1851-1870) : maire nommé par le préfet, pour 5 ans (1885)
- ▶ Troisième République (1870-1940) : conseil municipal élu au suffrage universel et maire et adjoints élus par le conseil, pour 4 ans, puis pour 6 ans (1929)
- ▶ Régime de Vichy (1940-1944) : maire élu par le préfet entre 2000 et 10000 habitants
- ▶ 4ème et 5ème République (1945- 20...) : conseil municipal élu au suffrage universel pour six ans et maire et adjoints élus par le conseil.

1. François PICART, recteur et maire (1790-1791)
2. Jean BERGOT de Kergoff-Vras (1791-1792)
3. Jean-Marie TANGUY de Lestevennoc (1792-1800)
4. François MADEC de Torranéac'h (1800-1803)
5. Jean BERGOT de Kergoff-Vras (1803-1806)
6. André René LUNVEN du Bourg (1806-1816)
7. Yves BESCOND du Leïn - Kerouriou (1816-1830)
8. Paul PATINEC du Leuré (1830-1832)
9. Laurent LE BARS de Guengamprou (1832-1856)
10. Vincent BERTHOU de Kerleven (1856-1864)
11. François TANGUY du Bourg (1864-1870)
12. Charles LE BARS de Keraïllis (1870-1871)
13. Ambroise PARC de Kerguelen (avril-juin 1871)
14. Charles LE BARS de Keraïllis (1871-1875)
15. Maurice RIOU de Tregoarant (1875-1885)
16. Yves UGUEN de Kerilien (1885-1886)
17. François INISAN de Kerouriou (1886-1888)
18. Yves UGUEN de Kerlien (1888-1896)
19. Yves LE BRAS de Trégoarant (1896-1905)
20. Goulven PERSON de Kerveuleugan (1905-1912)
21. Maurice LE BRAS de Trégoarant (1912-1915)
22. Christophe TANGUY (par intérim en 1915)

Les maires (1790-2014)

23. Maurice LE BRAS de Trégoarant (1916-1944)
24. Jean AFFRET de Creac'h-Cunval (octobre 1944 - mai 1945)
25. Jean RIOU du Ruguel (1945-1961)
26. Roger CALVEZ de Prat-Meur (1961-1995)
27. Jérôme RONVEL du Bourg (1995-2014)
28. René PAUGAM du Leïn (2014.....)